

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 20 mars 2024 à 19 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

**CR 055-03-2024**

**RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2023 – DÉPÔT**

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 410, abrogeant les règlements numéros 380 et 398, décrétant les règles encadrant la gestion contractuelle à la MRC de Portneuf, a été adopté le 15 février 2023;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 410 mentionne, à l'article 27, qu'un rapport doit être déposé annuellement au conseil concernant l'application dudit règlement, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel sur la gestion contractuelle 2023 a été transmis aux membres du conseil en préparation à la présente séance, et que ces derniers s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par M. Claude Duplain et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf approuve le rapport annuel sur la gestion contractuelle 2023 et en accepte le dépôt;

QU'une copie du rapport annuel sur la gestion contractuelle soit rendue publique et accessible via le site Web de la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Ce 21 mars 2024



---

Josée Frenette  
Greffière-trésorière